

BULLETIN
DE
L'ASSOCIATION DES NATURALISTES
DE LA VALLÉE DU LOING

10^e ANNÉE.

1927. — N° 2

« Les Roches »

Alignement mégalithique de Ferrières-en-Gâtinais

(Loiret)

(avec les planches I, II et III)

par Frédéric EDE

Il existe sur le territoire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret), un monument qu'il est de notre devoir de signaler à l'attention des Membres de l'Association.

Ce monument, Alignement mégalithique, nous a semblé intéressant par sa rareté dans le Bassin de Paris ; d'autre part, il nous paraît inconnu des préhistoriens, car nous ne le trouvons ni mentionné dans la nomenclature des monuments mégalithiques, ni indiqué sur la carte dressée par notre savant et estimé collègue P. BOUËX (1).

Ce monument (voir pl. I et pl. III) se compose d'un certain nombre de roches, seize en tout, rangées en une seule ligne, le long d'un chemin très fréquenté nommé Chemin des Roches et situé à un kilomètre à peine à vol d'oiseau du clocher de l'Eglise de Ferrières. Il se situe dans l'angle N.-E. de la section H, cadastre de Ferrières-en-Gâtinais, rue du Poëlon (voir pl. II).

Plusieurs roches du monument accusent la forme d'un menhir : roches fichées verticalement ; les autres, plus nombreuses, reposent à plat sur le sol. L'ensemble fait un alignement ou série de roches dirigées en un sens voulu ou déterminé, non en ligne droite, mais suivant une ligne sinueuse, sur une distance de 143 mètres, qui donne la longueur totale de ce monument (2).

(1) Cf. *Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, IX, [1926], p. 70, pl. III.

(2) Certains auteurs (Cf. : DÉCHELETTE, Manuel d'Archéologie préhistorique) ont rattaché les enceintes de pierres appelées cromlecks ou stone circles aux représentations symboliques du Soleil.

L'orientation, c'est-à-dire l'axe du monument est : Est-Sud-Est : Ouest-Nord-Ouest.

Les coordonnées géographiques sont :

0 g 516 de longitude Est

53 g 438 de latitude Nord.

Altitude : + 107 mètres (approximativement).

Assiette locale : Poudingues de Nemours (E^{IV}) non cohérents, ainsi que le prouverait une carrière (parcelle n° 227 du calastre, Sect. H), où s'exploite du cailloux pour les remplois de route.

Les éléments constituant de l'Alignement sont des roches de grès, très dures, appelés communément « cliquart » dans le pays. Ce sont probablement, ainsi l'indique du reste la nature du sol local, des roches trouvées sur le plateau ou aux alentours de leur actuel emplacement, comme il s'en rencontre en assez grand nombre naturellement. Fait à retenir : il ne rentre pas dans les éléments du monument de ces blocs de poudingues, si nombreux sur le plateau ou dans les abords immédiats de l'alignement (parcelle n° 276 ; Sect. H.).

Il est intéressant de noter que notre monument, selon la règle bien connue des préhistoriens, sous le nom de « loi des menhirs » se trouve en concordance avec plusieurs systèmes ou groupes de menhirs de la région :

1° Menhir de Chevannes, Groupe Ferrières, Menhir de Cépoÿ (40° à l'Est) ;

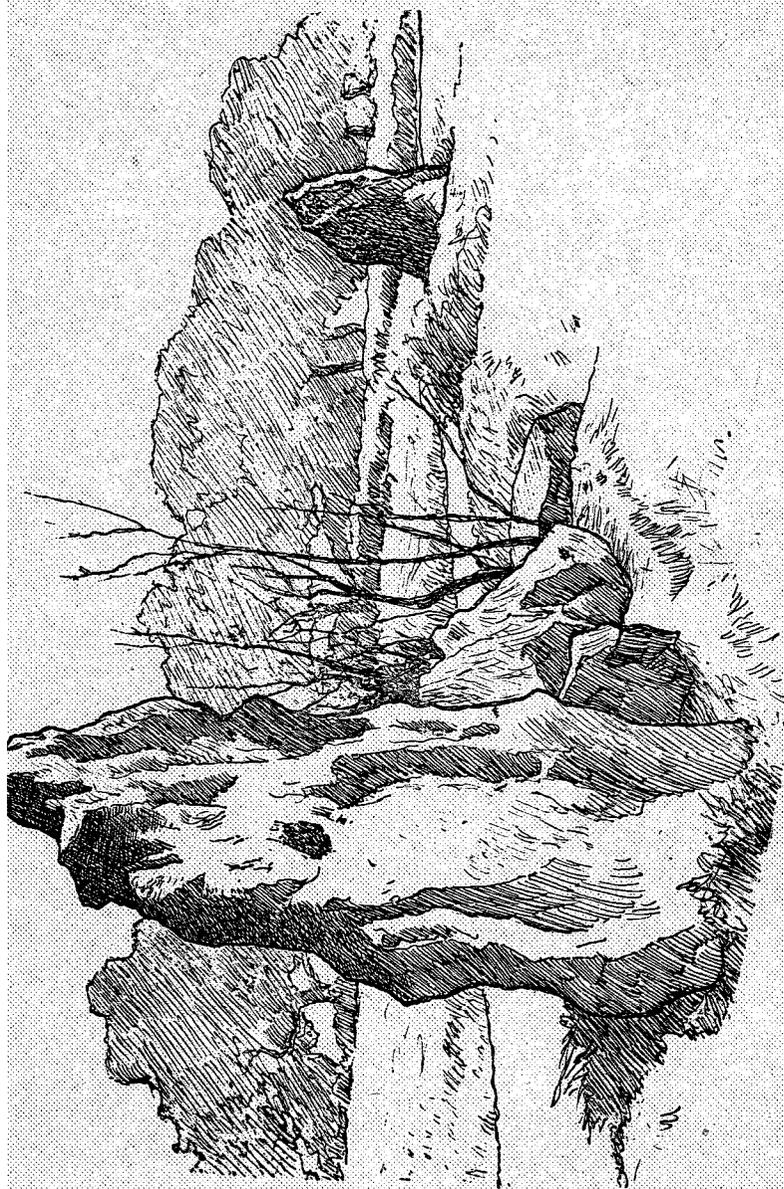
2° Menhir de Fontenay, Groupe Ferrières, Menhir de Bouchy (109° à l'Est).

Ainsi, non seulement notre monument se trouve sur la direction des lignes inter-menhirs, mais l'intersection des deux lignes intermégolithiques précise, à très peu près (1), la situation topographique de notre monument. Ce fait de venir s'intercaler dans l'ensemble mégalithique régional est une preuve de son authentique caractère de monument préhistorique.

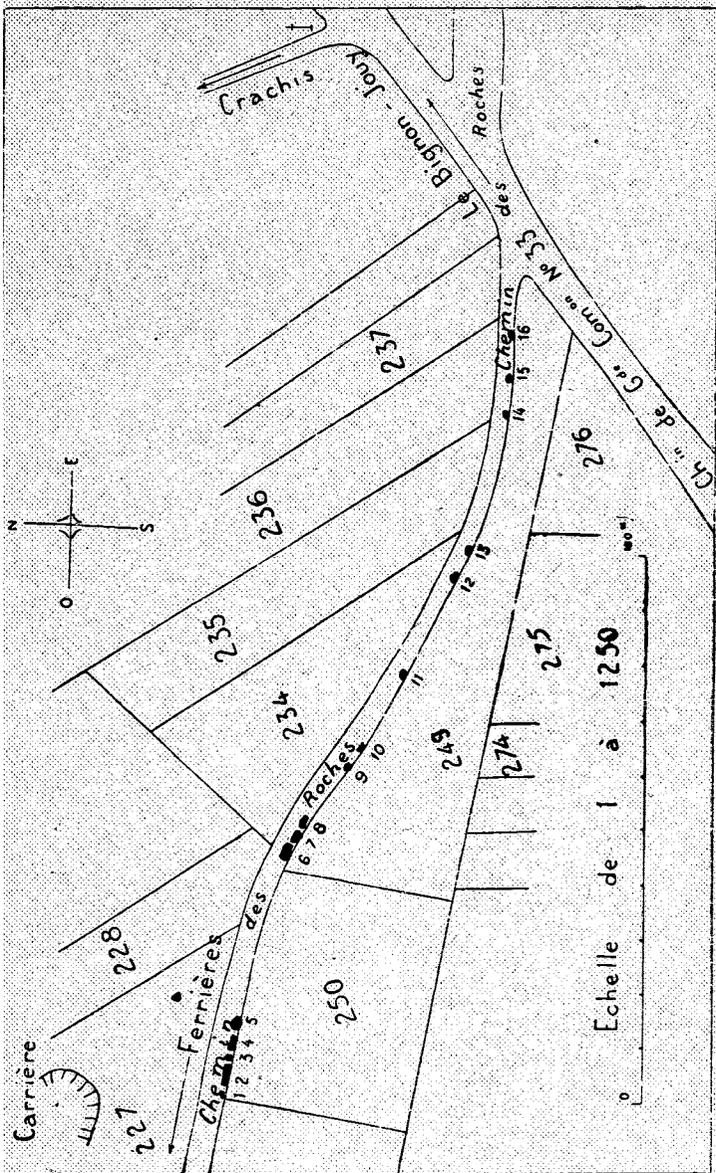
Sur les lieux du monument, nous avons trouvé un certain nombre d'échantillons de la culture néolithique indiquant que les peuplades préhistoriques résidèrent autour du monument : deux nuclei au pied même de la roche-menhir n° 2 (Pl. III), ainsi

A la zone solaire, se rattachent les signes curvilignes et en S. (fusaioles d'Hissarlik). La forme sinuée du monument de Ferrières se rapporte à des exigences culturelles, tout comme le dispositif de nos temples et églises actuelles.

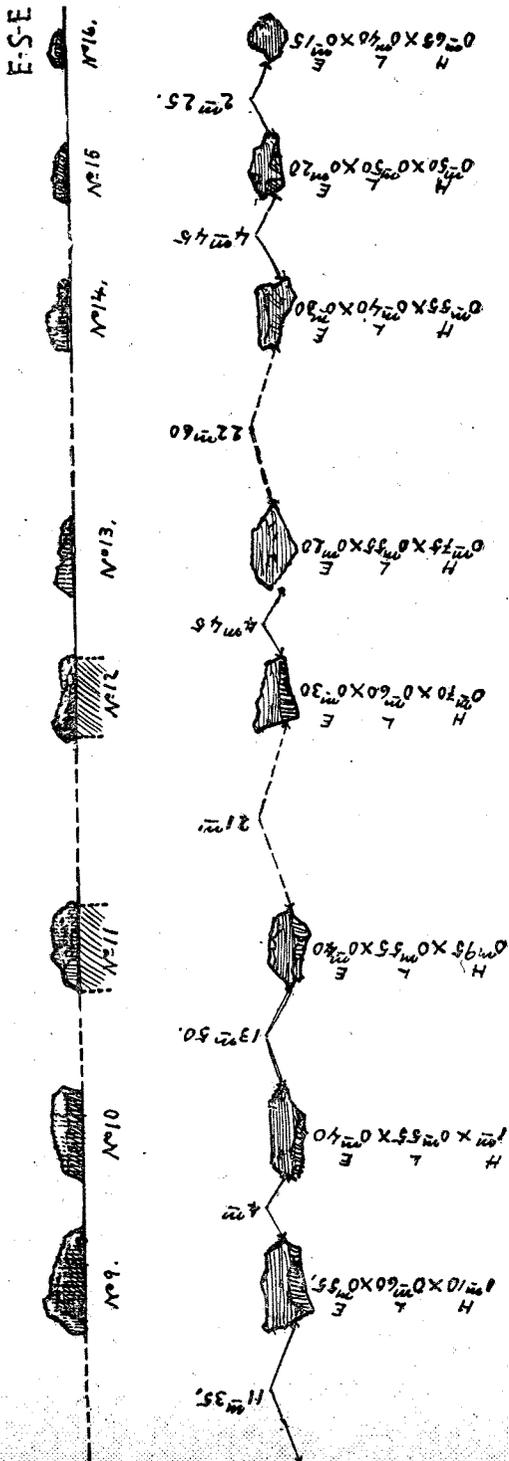
(1) Il y a 400 mètres d'écart, négligeables sur une pareille distance.



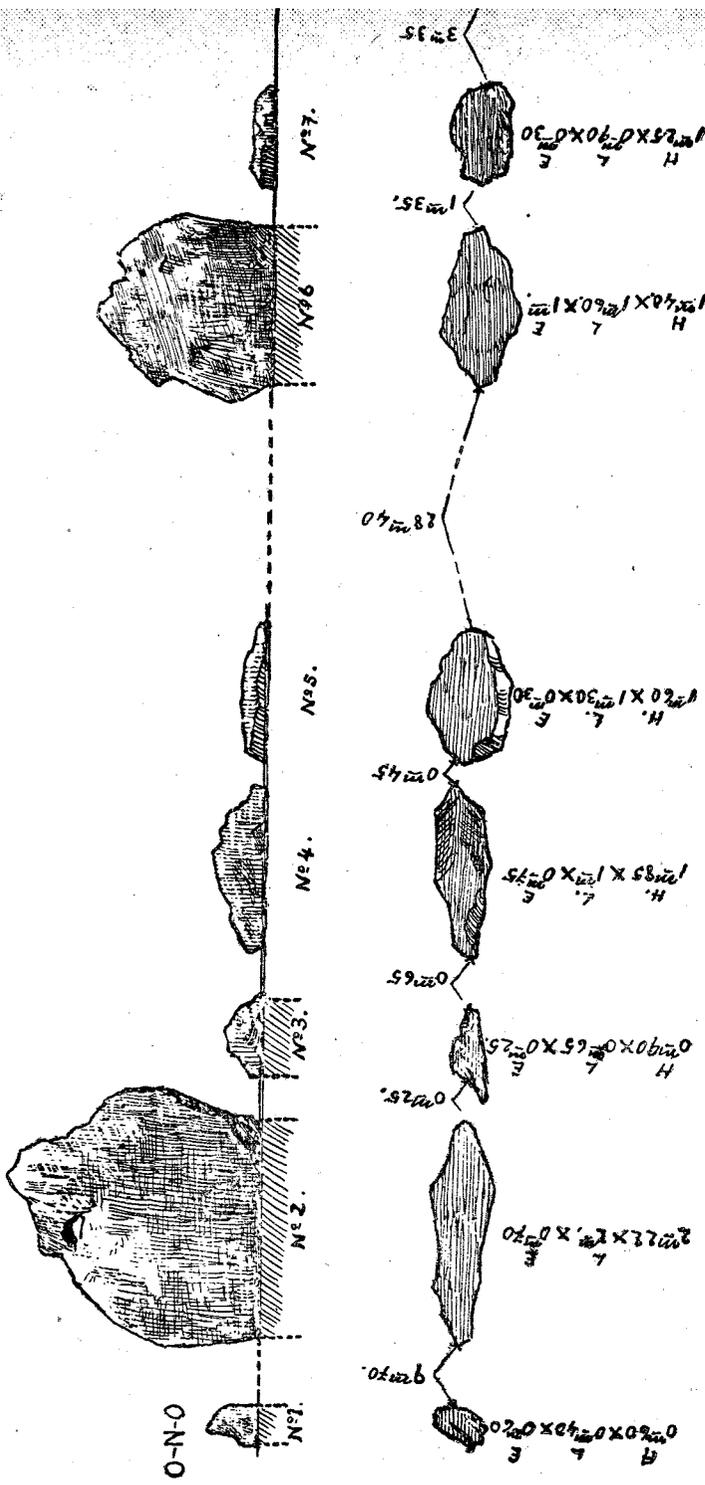
« Les Roches », alignement mégalithique de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret).



Extrait du plan cadastral de Ferrrières-en-Gâtinais (Loiret), montrant la situation du mégalithe.



Ferrières-en-Gâtinais. La longueur totale du monument est de 143 mètres.



Disposition demi-schématique des pierres constituant le monument mégalithique

que plusieurs grattoirs, éclats, etc., en très mauvais état de conservation, étant donné les avatars de l'ancienne culture à la houe (marre).

Nous n'avons rien remarqué sur la surface des roches, aucun dessin, graffiti, sculptures : bassins, rigoles, cupules, ni travail de dégrossissement ou d'équarrissage. Toute la matière est brute.

* * *

Ferrières se trouve à 2 km. 300 de la station de Fontenay-Ferrières, P.-L.-M., ligne de Montargis.

Pour se rendre facilement au lieu du monument, il faut se conformer aux indications suivantes :

Le visiteur, après avoir gagné la Place des Deux-Eglises, nommée aussi Cour du Couvent, franchit le portail du clocher, puis un second portail couvert de glycines pour gagner la Place Saint-Macé. A droite de cette place se trouvent les tilleuls du Petit Mail et en face les grands arbres du Champ Royal.

Deux chemins se présentent ; il faut choisir le chemin de G. C. n° 32 de Ferrières à La Selle-sur-le-Bied jusqu'à sa jonction à gauche d'un chemin menant en direction N.-E. à Bignon-Jouy (chemin G. C. n° 33). On le suivra environ 400 mètres.

Mais déjà un œil attentif aura reconnu par ses deux menhirs, le monument à distance, sur un chemin aboutissant à la gauche du visiteur. Nous sommes au chemin des Roches, au long duquel s'aligne le monument.

On peut également prendre, de la place Saint-Macé, le chemin qui, sur la gauche, va se dirigeant sur Dordives, par la rue des Fossés. On suit cette rue 300 mètres, jusqu'à un chemin de droite allant aux champs et remarquable par un gros chasseur de poudingue ; ce chemin est très pittoresque, il va parmi les vergers, sous de gros poiriers et forme un cadre bien local à notre monument, qu'on aperçoit peu après en tournant le chemin.

La première impression du visiteur sur le terrain est de se trouver en présence de deux menhirs séparés de la distance de trente mètres. Cette impression se complète de la découverte des roches intermédiaires sur une distance de plus de cent mètres. On se rend compte de la réalité d'un alignement mégalithique.

La première de ces deux roches-menhirs (cette dénomination nous permettra de distinguer ces roches fichées de celles plus petites posées sur le plat) est une grosse roche plate, dressée bien verticalement. Elle mesure 2 m. 22 de hauteur, 2 mètres de largeur et 0 m. 70 d'épaisseur à la base, car elle se termine en lame de couteau au sommet.

Son grand axe est orienté Est-Sud-Est : Ouest-Nord-Ouest, sens général de l'alignement.

C'est le menhir, type par excellence et digne de figurer parmi les plus beaux que nous connaissions dans notre région. Au sommet, existe un trou, accident naturel, qui le traverse de part en part. Ce trou n'est accompagné d'aucune autre particularité.

D'après nos interrogatoires auprès de « vieux » du pays, il semblerait que ce « *Ludus Naturæ* », simple caprice géologique, ait eu un intérêt de superstition, comme les trous de certains menhirs et supports de dolmen (1).

Ce premier menhir est précédé dans l'alignement d'une roche aux dimensions restreintes : 0 m. 60 de large, 0 m. 40 de haut et 0 m. 60 d'épaisseur. Cette exigüité ne doit pas surprendre, les alignements classiques possèdent dans leurs éléments constituants des roches de dimensions inférieures à la nôtre. Cette petite roche est profondément fichée en terre ; ce n'est pas une borne de champs, ainsi que nous l'ont fait observer des propriétaires. Elle est à une distance du menhir de 9 m. 60.

De l'autre part, une petite roche également plantée en terre est à 0 m. 25 du menhir (n° 3 de la Pl. III). Dimensions : 0 m. 90 de longueur, 0 m. 60 de hauteur, 0 m. 45 d'épaisseur.

Poursuivant notre inventaire, nous trouvons une grosse roche couchée à terre, à 0 m. 60 du n° 3. On nous affirme l'avoir vue fichée verticalement en terre de plusieurs parts. Le vieux cantonnier du pays nous assure l'avoir reculée ainsi que la roche suivante vers le contrebas du chemin pour qu'elle ne gêne pas la circulation des voitures.

Ce n° 4 de la planche III mesure 1 m. 85 de longueur, 1 m. de largeur et 0 m. 75 de hauteur. Elle est suivie dans l'alignement par une grosse roche en forme de disque posée à plat sur le sol : 1 m. 60 de longueur, 1 m. 30 de largeur, 0 m. 30 d'épaisseur. Elle est à 0 m. 65 de la roche n° 4. Cette roche est ébréchée par des tentatives de morcellement, qui heureusement se sont heurtées à la dureté du cliquart (voir n° 5, pl. III).

Un espace de 28 m. 45 reste sans roche. Cette solution de continuité dans l'alignement est-elle le fait d'une disparition de roches brisées ou une omission voulue de la part des construc-

(1) On va en procession au vieux menhir de Chevannes « la Sorcière », ou plutôt on y allait, il y a trente ans, le jour de Notre-Dame-de-la-Pitié. On nomme aussi ce menhir : Roche-de-la-Justice, ancien lieu pátibulaire. Marcel BAUDOUIN remarque que nombre de menhirs ont vu potences, lieux d'expiation.

Chevannes possède aussi une fontaine miraculeuse, où on plonge les enfants pour leur donner force et santé.

teurs ? Y a-t-il dans le sol des roches non apparentes ? Nous pensons à une ablation par les propriétaires des champs, que les roches gênaient.

Nous savons que les fondations des divers édifices religieux de Ferrières : églises, monastères, chapelles ont été construits d'énormes blocs de grès grossièrement équarris (*) qu'on a dû aller chercher au loin sur le plateau ou dans les abords de notre monument. Or, on a respecté ce monument, parce qu'il possédait de la part des populations de l'époque un caractère qui le mettait à l'abri de sacrilèges.

Ce n'est qu'à notre époque que le vandalisme commence. Autrefois, ce monument avec sa levée de grosses pierres grises n'était pas une simple curiosité archéologique, mais l'objet d'un culte et vénération, l'apothéose d'un culte païen, un temple érigé par nos ancêtres lointains à leur dieu : le Soleil.

Nous atteignons la deuxième roche, menhir de l'alignement (n° 6, pl. III), grosse roche pyramidale qu'on pourrait prendre pour un bloc erratique profondément fiché en terre, s'il n'était indiscutablement placé dans la ligne des précédentes roches. Elle mesure 1 m. 40 de hauteur, 1 m. 60 de largeur et 1 m. d'épaisseur. Son grand axe s'inscrit dans l'axe de l'alignement. Les dimensions de ce monolithe réfute l'opinion que certaines personnes formulent en disant que ces roches ont été amenées en bordure du chemin pour débarrasser les champs (merger). On ne les aurait pas choisi de préférence aux nombreux poudingues qui encombrant les champs à 10 mètres de là, ni fiché debout des roches qui pèsent des dizaines de tonnes.

Il nous reste encore dix éléments constituants à décrire. Mais l'examen de la planche III, où sont indiquées les dimensions, distances, etc., abrégera cette description.

Notre relevé cadastral (planche II) donne le tracé sinueux de l'alignement dans son développement architectonique par des traits numérotés.

Il semble indispensable de retirer cet alignement à toute tentative de vandalisme en le faisant classé par la Commission départementale des Monuments historiques, d'autant qu'un alignement de cet importance est peut-être le seul qui existe dans la région du bassin de Paris.

(1) L'Eglise de Saint-Eloi possède semblable fondation, comme nous l'avons constaté nous-même.

Quelques Lichens corticoles de Poligny (Seine-et-Marne)

(deuxième note) (1)

par Abel GILLET

Lors d'une excursion personnelle faite le 17 février 1927, à la Ferme de La Forêt, commune de Poligny, M. le D^r Henri DALMON, de Bagneaux-sur-Loing, a récolté les quelques lichens corticoles suivants :

1° — *Sur de vieux Châtaigniers*

Ramalina calicaris Fries (stérile).

— — var. *Odontotoïdes* Harmand (Stérile).

Ramalina farinacea Ach. (stérile).

— — f^a *minutula* Ach. (Stérile).

— — var. *phalerata* Ach. (Stérile).

Ramalina subfarinacea Nyl. (Stérile). Par la potasse, le thalle devient jaune, puis rouge-brun, puis rouge foncé.

Parmelia acetabulum Duby : Beaux échantillons, bien fructifiés.

P. — *dubia* Schær. ; *P. Borreri* Ach. ; Stérile.

P. — *reddenda* Stirt. ; Stérile, très rare.

L'hypochlorite de chaux est sans action sur la médulle.

P. — *caperata* Ach., avec sa forme *soredosia* Malbr., stériles.

P. — *sulcata* Taylor ; Stérile.

Anaptichia ciliaris (Ach.), fructifié.

— — var. *crinalis* Schær. ; Stérile (*legit* NARME).

Physcia pulverulenta Nyl. ; fructifié.

— — a) var. *venusta* Nyl. ; fructifié.

— — b) var. *muscigena* Nyl. ; Stérile.

Ph. *pityrea* (Ach.) Lamy ; Stérile.

— f^a *sorediosa* Wallr. ; Stérile.

(1) Cf. Abel GILLET, Quelques Lichens des environs de Poligny (Seine-et-Marne) et description d'une forme nouvelle ; *Bull. Ass. Nat. Vallée du Loing*, IX, [1926], pp. 115-119.

Ph. *aiPOLIA* var. *anTHElina* (Ach.); Nyl.; Échantillon très abondamment fructifié; Apothécies à pruine bleue.

Ph. *ascendens* a) var. *leptalea* (Ach.)

b) var. *tenella* (Ach.), toutes deux stériles.

Xanthoria parietina Th. Fries; Fructifié.

Ochrolechia parella (Ach.) var. *tumidula* (Persoon); *Lecanora parella* Ach. Lich. Univ., p. 370.

Cette plante est plutôt saxicole; signalée par l'abbé HUE, à Paley, sur les grès; sur une pierre siliceuse (borne), à Saint-Mammès (herbier GILLET).

Le *Lecanora parella* Ach., avec son voisin *L. tartarea* ainsi que plusieurs *Pertusaria*, *Usnea*, *Evernia prunastri*, ou *Umbilicaria pustulata*, commun sur les rochers gréseux à Fontainebleau, ont servi ou servent encore, pour une faible part, à la fabrication de l'« Orseille » qui donne une belle couleur rouge pourpre, employée en teinture depuis les temps les plus reculés.

Ces lichens, récoltés à l'intérieur des terres, soit sur les arbres, soit surtout sur les roches siliceuses, comme en Auvergne où le *L. parella* est fort commun, constituent la « Parelle d'Auvergne » de TOURNEFORT, ou Orseille de terre, par opposition aux espèces récoltées exclusivement sur les rochers ou les murs des maisons du littoral, comme, par exemple aux Iles Baléares, et qui donnent l'Orseille de Mer, de beaucoup la plus estimée et la plus recherchée, malgré son très haut prix. Elle est fournie par les divers *Roccella*, en particulier *R. tinctoria*, qui végètent sur nos côtes méditerranéennes et surtout aux Iles Canaries.

Cette matière colorante si précieuse ne fut introduite en Europe que vers l'an 1300, importée d'Orient.

Dans son ouvrage sur l'« Art de la teinture des laines », HELLOR, en 1750, avait déjà reconnu qu'un certain nombre de lichens communs de la forêt de Fontainebleau pouvaient produire de l'orseille.

Cette précieuse matière colorante ne s'obtient scientifiquement aujourd'hui qu'après un certain temps et de nombreuses manipulations, en employant divers produits chimiques dont l'ammoniaque est la base. Mais depuis la découverte des couleurs d'aniline, la recherche de l'orseille a perdu de son importance.

Autrefois, le procédé de préparation, tenu secret jusqu'en 1729, consistait principalement à réduire les lichens en poudre et à les traiter, pendant des mois, au moyen de l'urine putréfiée et renouvelée.

« La vieille urine d'homme était seule employée, l'urine de femme ne donnant pas de bons résultats ». Ainsi s'exprimait, en

1729, un florentin du nom de MICHELI, à qui l'on doit d'avoir, le premier, dévoilé le secret de la fabrication de l'orseille, dans ce temps-là.

On peut consulter la thèse de doctorat ès-sciences du Docteur P. RONCENAY, sur les « Lichens à Orseille », Paris, 1904.

Lecanora subfusca var. *rugosa* Nyl., fructifié.

Caloplaca pyracea Th. Fries. Quelques apothécies sur le bois à nu.

Phlyctis sp. (?) — Thalle stérile, bien développé blanchâtre, granuleux ou pulvérulent, très sensible à la potasse, passant du jaune au rouge-sang. C'est probablement *Phlyctis agelxa* Kærber.

Pertusaria scutellata Hue. Insensible aux réactifs ; Stérile,

Lecidea parasama var. *elæochroma* (Ach.).

Buellia nigritula Nyl. — Spores 10-12 \times 4 μ .

Opegrapha pulicaris (Hoffm.) Nyl., passant à la var. *lutescens* Nyl.

2° Sur le tronc de *Gleditschia triacanthos* L.

(Février d'Amérique)

Evernia prunastri Ach., avec sa forme *soredifera* Ach., stériles.

Ramalina fraxinea Ach., fertile.

Ramalina fastigiata Ach., fertile.

— — var. *odontota* Hue, fertile.

Parmelia acetabulum Duby, fructifications nombreuses.

* * *

A Bagneux-sur-Loing, près de Poligny (cote 126), sur un vieux cerisier :

Parmelia acetabulum Duby, fertile.

Parmelia sulcata var. *munda* Olivier, stérile. La potasse colore le thalle en rouge-sang ; l'hypochlorite de chaux reste sans effet.

Parmelia dubia Schærer, *P. Borreri* Ach., stérile.

Lecanora atra Ach. Bel échantillon corticole, très bien fructifié.

Lecidea parasema var. *elæochroma* (Ach.) fertile.

Connaitre son pays

Éléments de la connaissance d'un pays ⁽¹⁾

(suite)

par le D^r Henri DALMON

SÉRIE DES PHÉNOMÈNES NATURELS D'OBSERVATION COURANTE EN DÉCEMBRE.

Les arbres ont leurs ramilles acotées de couleurs olive, rouge, jaune osier, violette, selon l'espèce.

Les dernières feuilles courent dans les chemins avec un froissement de papier sec : celle du charme en cornet, du chêne en copeau, du hêtre plates et godronnées. Une seule reste encore à l'extrémité d'un scion, secouée, tirillée par le vent. Il lui faudra bien rejoindre le grand tout.

La désintégration des feuilles mortes se fait en plusieurs années, sous l'influence de la flore bactérienne.

Le brouillard est imprégné des produits volatils de ce travail chimique, qui prennent au nez, 15 mmq. de nitrate d'ammoniaque par litre d'eau et des substances aromatiques donnant à l'atmosphère des grands bois, l'hiver, une odeur spéciale.

De même que dans la fermentation du moût de raisin, la première partie de cette biolyse se trouve momentanément interrompue par excès.

Le travail des bactéries nitrifiantes, ainsi que la germination des graines sont inhibées par les substances solubles résultant de la transformation des feuilles en terreau, par macération et putréfaction sous l'influence du *Bacterium coli*, qui accapare l'oxygène. Il faut que la neige et les pluies aient lavé le sol de ces substances inhibitrices : corps phénoliques réducteurs. Après épuisement et filtration naturels, le sol, débarrassé de ces produits, reprend ses propriétés biologiques : c'est alors le Réveil de la terre ⁽²⁾.

Pour ces raisons ou pour d'autres, la Nature est au ralenti, « la Terre n'est plus amoureuse », disent les gens de nos campagnes.

(1) Voir pour le plan de cette étude le *Bull. de l'Ass. Nat. Vallée du Loing*, III, [1920], p. 29 ; mois de janvier, *l. c.*, IV, [1921], p. 43 ; février, *l. c.* V, [1922], p. 27 ; mars, *l. c.*, p. 55 ; avril, *l. c.*, p. 105 ; mai, *l. c.*, VI, [1923], p. 44 ; juin, *l. c.*, VII, [1924], p. 122 ; juillet et août, *l. c.*, VIII, [1925], p. 119 ; septembre, *l. c.*, IX, [1926], p. 83 ; octobre et novembre, *l. c.*, X, [1927], p. 33.

(2) Aug. LUMIÈRE, *C. R. Ac. Sciences*, 2 nov. 1920, p. 863.

Déshabillée et froide, elle dérobe ses contours dans des brumes persistantes, sous les flocons blancs de la neige ou les rayures de la pluie :

« En Hiver, eau et brume,
Vent et neige pour voisins ».

Si nous ne sommes pas encore en Hiver, nous sommes bien près d'y arriver : le 22 est jour du solstice.

Jusqu'au 23, le jour décroît encore de 21 minutes. Il reprendra ensuite sa marche ascendante de quatre minutes, au profit des soirées.

« Les types de temps d'hiver sont nets, parce que les différences entre les mers et les continents sont les plus grandes » (ANGOT), à cette époque.

Le régime dû à ce déséquilibre s'accroît en Décembre pour persister jusqu'en Mars.

Sur les régions moyennes Seine et Loire, il y a moins de 50 mm. de pluie par mois en moyenne, le plus souvent.

La sinusoïde thermique progressant autour de l'axe des 0, on a le type lamentable : gelée blanche, petit dégel, gelée blanche, dégel pluvieux, gelée noire, brouillard, gelée blanche, brouillard, brume, temps découvert, gelée noire, neige et gros dégel pluvieux.

Caractéristiques météorologiques du mois de Décembre :

Jours pluvieux : 17 ; neigeux : 3,1 ; gelée : 16,6 ; orage : 0,1.
— Pluie : 61 mm. — Température moyenne : + 1° 87.

Vents : N. : 9 ; N.-E. : 8 ; E. : 5,3 ; S.-E. : 1,6 ; S. : 16,4 ; S.-O. : 14,2 ; O. : 12 ; N.-O. : 3. Calmes : 23,4.

L'humidité relative est de 89 mm. 2 et la tension de vapeur de 4 mm. 8.

La basse température fait, de ce mois sec, un mois désagréable, à cause du point bas de saturation. Les condensations se font sur les moindres reliefs.

* * *

« A la Saint Ambroise (7 Décembre),
Du froid pour huit jours ».

Au sommet de la côte, le charretier laisse souffler ses chevaux attelés à la déchaumeuse.

Derrière, la terre brune est couverte d'un millier de freux et de sanonnets piquant des vers. Des crécerelles mirent au-dessus les campagnols en déroute.

Au « hô, hô » commandant l'arrêt, répond le croassement de la sentinelle postée sur un vieux noyer brisé par la foudre, croassement bref et saccadé conseillant la prudence.

Une brume épaisse enveloppe la campagne et les chevaux fument, bientôt remis en besogne par une pression de rênes du conducteur. L'appareil s'éloigne en dansant sur la vieille éteule qu'il déchire, et son noir cortège serpente à sa suite parmi les mottes légères agglomérées de gelée blanche.

Le givre commence à prendre, les sentinelles freux ont relevé leur capuchon de plumes dans le scintillement des ramilles. On dirait quelque carnaval de pierrots noirs à faux nez terreux.

A cette époque de l'année, dans cette demi-obscurité grise, le jour court est vite terminé. L'homme a bientôt repris avec ses chevaux le chemin de la ferme, laissant la déchaumeuse ancrée dans la terre dure.

Après une longue clameur, le tourbillon des oiseaux noirs s'organise en colonne pour gagner les arbres du canal, où tous les corbeaux de dix lieues à la ronde viennent passer la nuit.

Plus tard, à la lueur blafarde de la Lune auréolée de deux immenses couronnes (1), qui irisent derrière la brume le rideau pommelé des cumulo-stratus, Maître Renard achèvera l'œuvre des crécerelles maintenant blotties la tête dans la plume au plus épais des ramilles du vieux noyer foudroyé.

La campagne silencieuse et vide s'emplit du hululement de la hulotte, des cris sauvages de la martre en chaleur, du « couinement » de détresse du lièvre saisi par les dents des lapins.

Les descendants de la faune paléarctique, dans la sécurité de cette nuit d'hiver éclairée du soleil des loups, vont au gagnage et à l'amour en toute sécurité.

Au lever du jour, il fait de plus en plus froid. Le thermomètre baisse toujours.

Vers midi, le givre s'est résolu en un faux dégel. A une bruine de surfusion, succède le verglas (2).

(1) Les couronnes sont des phénomènes optiques dus à la déflexion de la lumière lunaire entre les ouvertures interstitielles des vésicules de vapeur atmosphérique.

Les petites vésicules donnent des couronnes de grand diamètre (halos lointains, pluie lointaine).

Les grosses vésicules donnent des couronnes de petit diamètre (halos prochains, pluie prochaine) (d'après MOREUX).

Les halos sont des phénomènes analogues, mais produits par le jeu de la lumière dans les cristaux de glace des cirrus élevés (d'après ANGOT).

(2) La pluie en surfusion à grosses gouttes rencontrant un corps solide dont la température est inférieure à 0° se congèle brusquement en une couche continue de glace transparente : le verglas. A Fontaine-

Dans le village, les gens sabotés exquissent des faux pas, tandis que les ménagères viennent vider sur la route glissante le contenu de leurs cendriers.

Les chevaux menés en figure et ferrés à glace arrondissent le rein ou retiennent de l'avaloir, circonspects devant la piste de pavés luisants sous le gravier.

La traversée du village ne ressemble en rien aux charrières durcies, aux ornières profondes et craquantes où les grumiers débardent en hiver le bois de service suspendu sous les grandes roues des fardiens.

Les cheminées sont empanachées de fumée bleuâtre aux senteurs de pin. Les femmes s'en vont au lait les mains sous le tablier et les hommes ont rabattu le cache-oreilles des casquettes ; par dessous, un énorme cache-nez lié en arrière, qui leur fait une trogne rouge aux moustaches givrées.

Vraiment, voilà l'Hiver ! l'Hiver pour trois bonnes semaines, et chacun se rappelle les histoires des grands parents sur le fameux hiver de 1879-80 (1), qui ruina les plantations en forêt, foudroyait les oisillons dans la campagne.

bleau, lors du célèbre verglas du 22-23 janvier 1879, les fils télégraphiques étaient recouverts d'une gaine de glace de 38 mm. de diamètre (CROIZETTE-DESNOYERS).

Il y a des faux verglas, lorsque la température du sol est voisine de 0°, par pluie ordinaire. Le phénomène ne dure pas. Les faux dégels donnent de la neige fondue regelée ; ce n'est pas du verglas, comme on le dit communément (d'après ANGOT).

(1) Le fameux hiver de 1879 est resté jusqu'à présent comme type d'hiver rigoureux sur notre région. Il fut la conséquence d'un anticyclone séjournant en oblique sur la moitié septentrionale de la France, l'Allemagne, la Hongrie et la mer Noire, pendant 22 jours, avec une pression barométrique supérieure à 775 mm.

Cette situation résulta de la fusion, dès le 6 décembre, des anticyclones Sibérie-Açores, qui se sont rapprochés lentement les jours précédents.

Cette aire de haute pression rejette l'air autour d'elle, son bord Nord est relativement chaud, son bord Sud relativement froid. Vent nul ou d'Est au Nord.

Le temps clair au centre, à peine brumeux, sec, favorise le refroidissement nocturne, activé par la présence d'une épaisse couche de neige, sur la France, résultant d'une tempête avec chutes de neige les 4, 6 et 8 décembre.

Sur 21 jours, 20 jours de gelée totale, dont 11 ont donné une température moyenne inférieure à — 10°. Le 9 décembre, — 17°3 de température moyenne diurne. Minimum absolu (— 25°6), le 10. Le 13, léger relèvement de la température.

Cette année, c'est un froid de canard. Les pompes mal protégées restent la bringuebale en l'air.

Le lendemain, le soleil dessine son disque pâle derrière un rideau de brume jaunâtre, signe d'un changement de temps.

Par le Nord-Est, l'horizon se bouche d'une ouate grise, d'où voltigent et tourbillonnent des flocons neigeux. Dans ce temps bouché, le ciel est si bas qu'il semble toucher terre. La campagne s'ensevelit sous un linceul blanc, qui efface les reliefs et assourdit les bruits. Les arbres noirs comme si on les avait goudronnés accrochent les flocons au passage.

Le village de loin a un air précieux emmitoufflé d'hermine. Dans les clos, on voit apparaître des têtes de choux, quelques échelas servent de perchoirs aux volatiles que le froid rabat vers les demeures des hommes : les merles et les pies. Ils se détachent circonspects en noir sur les sureaux dont ils déblaient la neige en sautant.

Les jours de neige sont néfastes aux sédentaires, le moindre trou dans une porte, dans un vieux mur, sont des crêneaux prêts à cracher la mort (1).

En dépit du gendarme, un coup de feu vient d'éclater dans un jardin. Deux ramiers se débattent dans la blancheur qu'ils tachent de leur sang, tandis que leurs compagnons claquent de l'aile en abandonnant les têtes de choux, cause de leur malheur.

Les bandes d'alouettes, sauf les cochevis, les étourneaux fuient la neige (2).

A l'endroit où fut le chemin des Anes, charrière qui mène du village au moulin, les extrémités des herbes sèches conservent quelques fruits. Autour des petites graines, la bande des pinsons, des bruants, les ailes étalées sur la neige, cherche une nourriture chiche. Ce rude labeur se fait en silence, les couleurs avivées par le blanc bleuâtre de la campagne à perte de vue.

Le 30 décembre, l'aire s'est scindée en deux, se dirigeant vers les centres habituels de haute pression : Espagne, N.-E. russe (d'après TEISSERENC DE BORT).

(1) Ces affûts, défendus par le règlement, sont ignorés de l'autorité, qui devient sourde comme burette en temps de neige.

(2) Ce sont les demi-erratiques. Le mouvement migrateur de descente s'arrête aux grands froids. Il n'y a plus que des déplacements locaux.

Aux moments des grands froids, on peut rencontrer des vagabonds : Cormoran, casse-noix, trichodrome, linotte montagnarde.

Au milieu de la plaine, on distingue une compagnie de perdreaux en boule. Le tapis immaculé (1) est sillonné de pistes, d'empreintes. Il ne faudrait pas s'imaginer que, par les temps sombres et les mauvais jours, où l'homme abandonne les champs et les bois pour chercher près du feu un travail approprié à la saison, les animaux sauvages en profitent pour manifester une activité plus grande.

En temps ordinaire, ces traces, qui révèlent la recherche de la nourriture, la vie réglée des hôtes du vieux pays, sont les mêmes, mais moins faciles à décéler sur la terre ou dans les herbes. Sur la neige, les « volcelets » se déchiffrent si aisément, que n'importe quel apprenti chasseur peut les suivre, aussi la chasse est-elle interdite par ce temps.

La circulation sur les routes devient de plus en plus malaisée. A moins d'avoir une auto ou d'attendre le passage du traîneau, grand triangle de bois traîné par un cheval vigoureux, qui rejette la masse neigeuse sur les côtés ; les voyages de village à village sont assez difficiles. Le boulanger fait la liaison et ses commentaires sur le canal gelé, les captures d'oiseaux extraordinaires (mais ramenés par le naturaliste à des types habituels) donnent à l'ambiance un cachet subjectif tragico-comique.

Lorsque la neige a atteint chez nous vingt centimètres d'épaisseur, après une chute de quelques heures, le mauvais temps a fourni ce qu'il pouvait donner. Et alors ?

Le Service des Ponts et Chaussées se révèle en cette occasion une fois de plus dans l'activité de ses cantonniers (2) et des prestataires. Et le soleil apparaît à travers les brumes, la brise glaciale s'est apaisée. Vers les neuf heures, les arbres noirs se sont dépouillés de leur manteau, les paquets glissent des aiguilles des pins, les pentes méridionales des toits dégèlent et le bruit des gargouilles se mêle à celui des balais. Le village se débat dans les flots jaunâtres de la neige souillée et fondante. C'est le dégel, que va accélérer la bourrasque montante.

Les surfaces à demi dégelées et molles offrent un mauvais point d'appui. Les terres en mortier sont impraticables. Et il fait froid, un froid humide et pénétrant :

« Un bon dégel n'est jamais chaud ».

(1) Souvent, au voisinage des silos de betteraves, on voit la neige tachée de rouge jaunâtre par le *Bacillus prodigiosus*, le faiseur de miracles du moyen-âge.

(2) Le sel marin avec la neige donne un mélange réfrigérant liquide inférieur à 0°. Du temps de M. DE PONTICHE, il y eut une neige qui ne fondait pas au sel, paraît-il. On n'a jamais bien éclairci cette question.

Dans les maisons, l'eau ruisselle sur les murs, comme en été sur les flancs d'une carafe frappée. Que difficile et précaire est la vie par ces temps rigoureux !

Que faire ? Dormir, manger sur les réserves grasses et profiter des accalmies pour une courte promenade dans la demi-obscurité d'une journée à peine ébauchée. Au village, ces temps de grands froids ne sont jamais tristes.

Si le cultivateur n'a qu'à attendre le dégel pour aller visiter ses blés hivernés sous la neige, le travail des bois occupe bien du monde. Il y a toujours quelque chose à faire à la campagne.

Lorsque le temps est par trop mauvais, le paysan chez lui « taronne, busone, bricole », cause et voisine : réparant un outil, triant sa semence, « aidant aux vaches ». Le soir, à portes closes, chez le tâcheron, c'est le geigneux plein de vin chaud devant la flamme du foyer : *Ad focum* du gallo-romain ! qui persiste dans la « fouée », le fagot de bois sec, haut comme un homme que les femmes ramènent sur leur dos, d'après les droits imprescriptibles de l'usage du fond des grands bois. C'est la véritable richesse d'hiver, qui ne coûte rien que la peine.

Dans l'odeur forte et chaude de la canfouine, la fouée chauffe le four, entretient la flamme claire, qui réjouit les yeux, épanouit la marmaille en brochette devant la marmite qui bout sur ses trois pieds.

Claquemuré à la tombé du jour, comme les poules au poulailler, tout le petit monde attend le père et les grands qui reviennent de la classe et des ventes.

Les joues rouges et des chandelles au nez qu'ils reniflent et écrasent à revers du poing, les « chiards », avec le chat qui ronronne à la flamme, sont muets devant la miche, la trempée à la « vieille », les pommes cuites, les noix, le hareng et le vin blanc, les potées de haricots, le lard et mille bonnes choses qui ne s'avouent pas et se ramènent dans le fagot. Ce sont les longues nuictées, sous les « couettes », pendant que dehors le chat houe lamentablement sous la pleine lune. En ce moment, on se fait du lard et l'appétit est solide.

Par le beau temps, l'habitant des campagnes n'était jamais chez lui, le logis reste clos, la clef dans quelque trou, sous une tuile, ou bien restant à la garde de l'aieule et de quelque infirme.

Aux jours les plus courts, de Sainte Catherine à Saint Vincent, il n'en est plus de même. C'est le moment de jeter un coup d'œil au logis et de juger de l'état social de ses habitants.

Nous ne nous arrêterons pas à la mesure du galvaudeux, tombé à la débîne ou effondré dans la misère (1), mieux vaudrait pour lui la loge du boissetier au milieu des coupes.

Nous prendrons, avant d'arriver au village, un petit chemin, qui aboutit à un type de maison de pays, qu'on imagine encore sous le chaume dans un enclos verger.

Par ce temps bouché, le chien dort en rond dans un tonneau plein de paille, il grogne à peine à l'arrivée d'un ami.

Au « toc, toc » à la porte, la marmaille se tait et l'homme penché sur un journal agricole à la lueur de la lampe se retourne à moitié, lorsque tourne la porte et ferraille le loqueteau.

Nous sommes chez Henri GAUTIER, le joyeux boissetier.

Sous les solives du fournil enfumé, un mobilier complet de paysan : table, bancs, buffet, « dressoué », pendule comtoise, maie, l' « armouère » de bois fruitier aux antiques dessins rappelant des marguerites, en réalité les roues solaires du vieux culte, qui persiste éternel dans nos campagnes : le tout brillant de cire et d'huile de bras.

La grande cheminée où s'accroche la tôle du four et tout un matériel après la crémaillère : la servante, le chaudron, entre les landiers encadrant un monceau de cendre chaude aux charbons ardents, c'est l'âtre, le fondement de la cité antique.

Après le soleil, la fouée, combustible indispensable et complémentairement, le luceron !

Des poêles, des poêlons de terre, de la vaisselle de « caillou » (2), la boîte à épices, etc.

Dans la maie (3), le grand saloir de terre vernissée se conserve un monde de lapins. Deux jambons de sanglier sèchent dans leurs culottes, en la hotte fumeuse. Des cornichons en pots, des fromages de bique, des guilandes d'aulx, d'oignons, de saucissons, branches de laurier, de thym, sur la planche à pain, aux solives ! On croirait d'un capitaine bien avictuaillé la demeure à soutenir six mois un siège contre la Faim.

Un paquet de cannes à pêche, un fusil, s'accrochent au cornage d'un cerf.

(1) Cf. : MÜRGER, Le Sabot rouge (description de Bourron et de Montigny sous les noms de Sainte-Claire et Pontisy) — et le type de CANTOR, le carrier.

(2) La vaisselle de terre vient de la Puisaye et du Centre par les canaux de Briare et du Loing.

(3) De *micta*, coffre où on mêle la farine à l'eau pour faire les pannetons. Lors que la maie ne sert pas les jours de boulange, elle devient un garde-manger.

Ignorant le terme agnostique des chercheurs d'énigmes, rôle de premier plan dans la grande épopée naturelle dont il ne saurait tirer une analyse littéraire ou le moindre croquis, elle dicte son stoïcisme et sa mansuétude à cet homme des bois. Il va son destin jalonné par les mille phénomènes qui se déroulent au cours de l'an, homme des campagnes : boissetier l'hiver, cultivateur l'été, quelque fois maçon ou carrier, apte à toutes les besognes qui ont pour théâtre les eaux, les champs et les bois.

Sa vie est réglée comme celle d'un oiseau.

Contrairement à ce que croit l'homme de la ville en vacances qui voit les champs vides la plupart du temps, la vie à la campagne exige un labeur constant, réglé par un étroit déterminisme naturel.

Pourvoir à ses besoins matériels même fort limités, c'est besogner du matin au soir, du 1^{er} Janvier à la Saint Sylvestre.

« Le laboureur parcourt un cercle de travaux que ramène successivement le cours de l'année ».

Mais « combien heureux l'habitant des campagnes, s'il connaissait son bonheur », a dit VIRGILE revenant de la guerre.

Aux champs, la loi qui veut inexorablement un second pour importuner l'autre, trouve le moins à s'exercer, par suite de la dureté du labeur.

Il faut une âme bien trempée, le cerveau sain, des membres et un coffre solides pour entamer la lutte avec les vieilles forces naturelles maîtresse du pays, qui laissent avec peine l'homme transformer les lieux.

Aussitôt que la Grande Ourse commence à se dresser toute droite sur l'horizon, la fraîcheur des soirées emplit la villégiature d'un effroi invincible. La laine de ses manteaux ne la protège plus de la crainte des rhumes.

Accoudés au portillon de leur enclos, les gens du pays voient sur la route le défilé sonore des autos réintégrant la capitale, et dans le vignoble, pioche en main, les paysans muets depuis deux mois s'interpellent joyeusement. Ils incarnent l'immutabilité de la matière, bornes gallo-romaines que ne saurait user le temps. Dans le clos, l'arbre vieux qu'on a vu tel enfant reste semblable à la mort.

On a remis quelques tuiles au toit, un peu de ciment aux solins. La grande lézarde du bâtiment est restée béante de père en fils ; et devant le logis, le chemin vert se tortille comme un serpent au jeu des roues soulevées par les pierres de l'ornière.
« Il en a toujours été ainsi ».

Pour créer un bouleversement local, il faut l'homme de la Ville. C'est le « Ponts et Chaussées » qui met le chemin à l'ali-

gnement, rogne tout ce qui dépasse, le chemin de fer, qui remblaie la vallée, coupe le territoire ; l'électricien qui tend des fils sur la campagne comme une araignée et massacre de l'autre côté de la route ce que le « P. T. T. » avait épargné. Ainsi rendu confortable, le vieux village va se peupler d'anciens commerçants retirés des affaires et qui « bâtissent » à l'instar des villes qui firent leur fortune, sans aucun souci du caractère local. Une « grosse tête », enrichie par la spéculation, aux hasards d'une tournée automobile, découvre le pays. Un jour, par l'entremise du notaire, une vieille propriétaire seigneuriale passe en ses mains.

Par ces temps de Décembre, son équipe de tâcherons, en quête de travail, enclôt les prés, abat les arbres, draine, monte une éolienne. Il bouleversera toute tradition locale, afferme la chasse communale, installe un garde-chasse et défend les abords d'eau.

Cette emprise terrible s'allongeant de la ville comme un long tentacule sur les villages en bordure des rivières et des routes, fait de la campagne une sorte d'ulcère géographique toujours grandissant, qu'on appelle la Banlieue.

Par ces jours de Décembre, du haut des points de vue, on aperçoit ses toits de zinc, ses tuiles mécaniques, ses poteaux de ciment, ses pylones, ses rubans de routes grattées, ses fumées noires, ses autos meurtrières.

Sous ces transformations de grande envergure, la Nature se tapit, attendant son heure. Si l'homme s'arrête, l'acide carbonique de l'air, les mycéliums des champignons, les larves térébrantes envahiront les chantiers. Les métaux s'oxyderont, les plâtres s'effriteront ; la Guerre et la Faillite aidant, les forces nivellatrices désagrègeront ce grand Art éphémère.

« Que nous réserve l'Avenir ? » songeons-nous en regardant la bûche incandescente, qui fuse et flamboie sur les landiers, par cette soirée triste de Décembre.

— « Sous les vernis promptement écaillés de la civilisation moderne, persistent les vieilles couches campagnardes, immuables, parce que le cycle toujours dépasse l'homme. On les voit reparaitre au moindre arrêt dans ses efforts.

Sous les substructures de la ville moderne, persistent les témoins d'anciens flots, maintes fois retirés puis revenus.

A travers l'évolution des temps géologiques, l'avènement perturbateur de l'homme n'a que la valeur bien relative d'un très petit instant.

La Terre est dans la main formidable de forces qui la font tourner, se rétrécir, se plisser, se raboter, s'envoyer, s'assécher et probablement se volatiliser, perdue dans la galaxie ».

— « Ce n'est pas nous qui verrons cela, objectera-t-on ». — Certes ! Aussi ce ne sont pas ces histoires de calendes grecques qui doivent nous arrêter ici. Elles indiffèrent le paysan. Nous sommes trop concrets, trop terre à terre pour nous « amuser » à ces problèmes de l'au-delà.

Imaginons le monde sidéral comme la volute bleuâtre qui sort de notre pipe, et allons nous coucher ! »

* * *

Certaines années d' « hiver pourri » (1) sont caractérisées par une série de dégels. Au point de vue sentimental, de tels hivers sont une véritable calamité.

Alors le monde « graillonne » et devient maussade. Le noir cafard sévit sur le Gâtinais, dont l'esprit suit la température, comme chacun le sait. Le vieux cultivateur, routinier, c'est-à-dire muni d'une solide expérience locale, laisse causer les bavards, il connaît d'instinct comment évoluera l'hiver.

Le dégel a été activé par l'arrivée d'une bourrasque.

Dans le brouillard à demi-lumineux, des galarniots, poussés presque à ras des arbres, lâchent une pluie de grêlons et de neige fondue. Les arbres plient et oscillent en brins d'osiers. Le vent de N.-O. effleurant l'immense harpe des aspérités du sol, des toitures, des houppiers flexibles, engendre des sifflements et un vacarme qui, majestueux comme le bruit de la mer dans la futaie, devient un peu grotesque dans le village par le claquement des volets, le bruit des gargouilles, le sifflet des tuiles et l'espèce d'affolement des girouettes et des volutes de fumée se tordant sur les mitrons.

La rafale souffle avec une persistance de tempête et secoue la campagne longtemps dans la nuit.

Enfin, tout s'apaise au matin. En quelques instants, le voile gris se déchire et, dans l'azur du ciel, le soleil levant, qu'on est plus habitué à voir en Décembre, éclaire une belle journée inespérée :

« Soleil d'hiver tard vient, et peu arde ».

C'est l'œil de la tempête.

Profitant des rayons qui frappent de face les pierres, une armée de convalescents surgit des fissures du mur de la treille. Petit bonhomme vit encore ! semble dire la vermine.

Vers 17 heures, le soleil plonge dans un amoncellement de brumes qu'il éclaire longtemps de lueurs incendiaires, tandis

(1) Si la première neige ne prend,
De l'hiver elle ne prendra.

qu'au méridien s'allume peu à peu, selon leur ordre de grandeur, les points brillants des Constellations Australes. Le thermomètre baisse et, avant minuit, les grandes constellations d'hiver : Orion, le Grand Chien, s'éteignent encore une fois, éclipsées par un écran de plus en plus opaque de brouillard et de nimbus chargés de neige.

Depuis dix jours qu'il neige ou qu'il pleut, la terre gorgée d'eau n'absorbe plus, les « riages » miroitent, tels des miroirs à alouettes.

Dans la vallée, ce qu'on appelle le niveau de base, c'est-à-dire le niveau hydrostatique appelant les écoulements d'amont, est au plus haut. En équilibre avec le niveau de la rivière, il existe, sous les plateaux, un autre niveau qu'on ne voit pas : c'est le niveau piézométrique. En hiver, ce niveau atteint des cotes élevées, les mille ramifications qui rattachent les ruisseaux souterrains aux champs inondés du plateau sont remplies. Les excédents résurgent, ainsi appelle-t-on les écoulements à ciel ouvert par les orifices du sol. Les sources donnent à plein, des trous à sec en été crachent de l'eau, des puits naturels deviennent fontaines, quelquefois cette eau surgit comme la Vérité fond de la mandelle. La section mouillée des ruisseaux s'étend en largeur et longueur.

Toute cette eau, souvent fangeuse et dont la coloration traduit les trajets souterrains à travers la craie, l'argile, les glaises et marnes colorées gagne la rivière, qui augmente son débit, sort de son lit mineur, habituel d'été, se répand sur le lit majeur d'ordinaire à sec, mais dont les fossés d'assainissement sont déjà remplis. L'eau envahit lentement les prés, les sentiers deviennent des ruisseaux. Certaines parties du lit majeur en saillie forment des îlots envahis à leur tour, où émergent des herbes hautes, quelque touffe de marsault, un tas de bois. Puis lentement, la rivière regagne son lit mineur.

Pas pour longtemps : deux journées de pluie continue ramènent un flot, qui, cette fois, s'enfle de minutes en minutes.

Sous les arches du vieux pont, s'engouffre la coulée rapide d'eau limoneuse, aux ronds d'écume.

A nouveau, les prés s'inondent, la couverture morte roulée par les eaux se plaque aux treillages et s'allonge en cordages à la frange du flot montant. Les tas de bois démantibulés par la pesanteur s'en vont à la dérive et les bûches dansent dans le tourbillon. Cette fois, c'est le grand flot.

La rivière en crue charrie, alluvionne, remblaie, travaille la terre des surplombs, qui s'abattent avec leurs arbres. Ainsi, on voit passer à la dérive quelques trembles, qui s'accrochent aux avant-becs des ponts.

Ce tableau inaccoutumé de la rivière en travail, atteignant de vieilles rives, fournit de la copie aux journalistes.

Le Service des Canaux et de la Navigation intérieure, les services hydrométriques étant chargés des échelles métriques, les éclusiers deviennent les personnages du jour. Les cotes se trouvant rattachées au 0 du Pont de la Tournelle, il devient nécessaire de connaître l'histoire de la question (1).

Lorsque la crue dépasse 7 mètres au-dessus de l'étiage ainsi étalonné, elle est dite désastreuse.

Dans l'état actuel des choses, ce supplément concorde avec un débordement latéral dans le lit majeur incompatible avec la vie journalière : arrêt de la navigation, envahissement des ports, des maisons et tous les inconvénients qu'ils comportent. Le public exige d'être rassuré, paraît-il. Heureusement cela n'a lieu qu'à de rares intervalles de temps (2).

A la campagne, les dégâts sont éphémères.

Une aire de hautes pressions se dessine à propos pour couper la route aux bourrasques.

Derrière la rivière en retraite, les prés du lit majeur réapparaissent, un peu couchés, limoneux, mais en réalité engraisés et nettoyés de leur couverture morte.

Dans les trous, les chercheurs d'épaves, les braconniers d'eau, fouillent à la recherche des grosses pièces. Les loutres et les corbeaux y sont déjà passés.

En souvenir vite effacé d'un phénomène périodique et naturel, il restera un trait bleu de plus et daté, à l'échelle hydrométri-

(1) Pour obtenir une surface de référence pour les variations du niveau des rivières, on se sert de l'étiage, niveau le plus bas observé dans les eaux les plus maigres. Chaque point a son étiage.

Le plus important est le point 0 de l'échelle hydrométrique du pont de la Tournelle, à Paris, niveau des plus basses eaux en 1719. La commission Arago l'a fixé à 26 m. 25 au-dessus du niveau de la mer.

(2) Pour la Seine et ses affluents :

Les crues marquantes partent de l'an 583 (premier document écrit), 1116, 1125, 1175, 1206, 1232, 1236, 1407, 1431, 1496, 1547, 1570, 1596.

A partir de 1615, 1649, 1651, 1658, crues cotées arbitrairement.

A partir de 1719, les cotes sont rapportées à un étiage officiel, le 0 de l'échelle du pont de la Tournelle, à Paris :

1719 (7 m. 62), 1740 (8 m. 20), 1764 (7 m. 15), 1802 (7 m. 45), 1807 (7 m.), 1836 (7 m. 20), 1883 (6 m.), 1910 (8 m. 50, le 28 janvier), 1923 (7 m. 16, le 6 janvier, à 16 h.).

(Documents du Service hydrométrique et d'après BELGRAND). Les crues du Loing sont d'ordinaire les premières des affluents de la Haute-Seine. Les chiffres de Paris correspondent donc aux années de crues marquantes du Loing.

que, et pendant quelque temps des paquets de roseaux dans le branchage des saules de bordure.

« Rivière qui déborde dans l'Avent,
Déborde sept fois l'an ».

* * *

« Noël aux tisons,
Pâques aux balcons ».

La dernière semaine de l'année s'est passée dans la bourrasque, sans arrêt.

Nous voilà au 31 Décembre.

Dans les bois, l'écorce noirâtre des hêtres luit sous une mince couche d'eau. En perles, elle glisse le long des brindilles et à la pointe des bourgeons. Cette dégoulinade sur la couverture morte a un bruit de bête qui marche. Pas de vent ; de temps à autre, les houppiers poussés lentement les uns sur les autres de proche en proche comme une houle ; le chasseur sauvage de la ballade de HENNEBERG semble traverser la forêt à la cime des arbres. Puis le silence reprend scandé par le bruit d'égout des brindilles et l'appel du « houleur », la chouette des futaies.

Les grands bois ont des sonorités de souterrain. L'obscurité s'étend dans une grisaille de plus en plus noire. Cette soirée de 31 Décembre n'a pas cette vague lueur rougeâtre du soleil perçant un instant les voiles de l'horizon.

L'espèce de demi-nuit, qui a persisté même à l'heure méridienne, sombre dans des ténèbres de grotte où s'écrasent de larges gouttes d'eau.

Il n'y a pas un chat dehors ! Bêtes et gens sont terrés.

L'année semble sombrer dans la déliquescence. Elle semble sombrer, car, sous la pellicule qui recouvre le monde hypogé, sous les écorces, dans les fumures, sous les pierres, dans la vase et le eaux, de millions d'êtres sont prêts pour la Résurrection.

Déjà au jardin, où pit-pitent les merles, pointe la fleur du Perce-neige.

Dans sa ronde autour du Soleil, chaque année, il n'est point besoin de la fameuse mouche du coche pour crier : Debout les Morts !

Sous le fouet mystérieux des agents édaphiques et climatériques, aucun acteur ne rate son entrée en scène.

Voilà l'année qui replie son anneau sur le schème de Janvier et comme les astres se lèvent, tout le monde, au moins dans sa

descendance, continue ses évolutions saisonnières, sans souci de l'an passé (?).

Ici se termine le Menologium de « Connaître son Pays ».

Est-ce à dire, qu'il en a toujours été et sera toujours ainsi ?

S'il nous était possible, hors les contingences humaines, de déployer notre connaissance comme au champ lumineux d'un formidable microscope embrassant le territoire entier de la vallée du Loing, un siècle prenant la valeur d'une demi-heure, nous verrions évoluer sans doute les phénomènes avec des différences sensibles.

Les territoires communaux au XVII^e siècle avec leurs chénevières, leurs vignes de vieux plants, leurs friches exempts de résineux, leurs charrières et leurs chaumines ne donneraient pas le spectacle du XX^e siècle, avec la grande culture, les pins sylvestres, les ouvrages d'art.

Et en reculant vers les paysages de la Gaule romaine, la campagne serait plus différente encore, tendant vers les monotonies grandioses des pays vierges. La reconstitution de cette géographie locale ancienne réclame des méthodes autres que la simple description de choses vues.

Ce sont entreprises intéressantes pour celui qui cherche au-delà du savoir poncif officiel, orienté pour la plus grande gloire de quelque fantôme à la mode.

(1) L'époque où commence l'année, l'an émergent, a souvent varié :

Chez les Romains, commençant en mars du temps de ROMULUS, le proconsul Jules CÉSAR dans son calendrier julien en fixe le début à janvier, dédié à JANUS, le dieu aux deux visages regardant le présent et l'avenir.

Les Mérovingiens commencent l'année le 1^{er} de mars, les Carolingiens à Noël, les Capétiens à Pâques.

A l'édit du Roussillon 1563, CHARLES IX fixe l'an émergent au 1^{er} janvier et l'édit de HENRI III, de novembre 1582, proclame que l'année 1583 commencera le 7^e jour après Noël.

Depuis la suppression du calendrier républicain, an I de la République française, nous continuons à faire débiter l'année au 1^{er} janvier, en classant les années selon le millésime de l'ère chrétienne établie par DENIS-LE-PETIT en 525.

La date de Noël, représentant la Nativité du nouvel an biologique sous la nouvelle insolation solsticiale, pour nos régions gâtinaises, est fêtée depuis longtemps par des ripailles et des réjouissances lumineuses à minuit. Le jour officiel du nouvel an laisse les habitants des campagnes bien plus indifférents.

A mesure que chez un naturaliste s'établit la connaissance à l'école des réalités, l'esprit ne recherche plus que le document précis fixant un phénomène concret à une époque déterminée, comme les donnent par exemple l'ouvrage d'OLIVIER DE SERRE, l'Etat de la Généralité de Paris, les plans d'aménagement forestier de la Forêt de Fontainebleau, l'Ordonnance forestière de 1669, le Code des Chasses, le Cadastre, etc.

La forme littéraire passe en second plan, c'est la description presque concrète du fait bien vivant au moment de la rédaction et bien vu qui importe.

Nous avons, poussé par notre désir de fixer nos observations favorites et quotidiennes, essayé une description générale de la campagne gâtinaise au début du XX^e siècle, aussitôt la Guerre 1914-19, en bordure de la Forêt domaniale de Fontainebleau, qui étend son influence jusqu'au delà de Nemours. C'est l'objet du Menologium de « Connaître son Pays ».

Certes, de plus autorisés auraient dû entreprendre à notre place ce travail monitoire, mais comme depuis longtemps nous avons cherché en vain à nos débuts un pareil guide, nous avons pensé être utile aux amis de la nature travaillés par le premier désir de connaître ce qui les entoure, en publiant ce travail.

Cette modeste amorce, que d'aucuns mépriseront comme fort insuffisante, a la valeur d'un poteau indicateur. Il faut savoir pour voir.

Or, ce Menologium orientera vos recherches premières.

Lorsque rentrés au logis, après une première reconnaissance ou familiarisés avec les mille particularités du terroir vous voudrez pousser plus loin, les maîtres seront là pour régler votre travail vers une connaissance plus étroite et scientifiquement dirigée.

Contribution à l'étude des Hémiptères de France.

Les *Stenodema* [CAPSIDAE] de la Vallée du Loing

par le D^r Maurice ROYER

Le genre *Stenodema*, créé en 1832 par LAPORTE DE CASTELNAU (1) pour l'espèce décrite par LINNÉ (2) sous le nom de *Cimex virens* et reprise plus tard par FABRICIUS (3) sous le nom géné-

(1) LAPORTE DE CASTELNAU, Essai d'une classification systématique de l'ordre des Hémiptères ; *Mag. Zool.*, II, [1832], p. 40.

(2) LINNÉ, *Systema Naturae*, ed. XII, 1767, p. 730, 102.

(3) FABRICIUS, *Systema Rhyngotorum*, 1803, p. 254, 7.

rique de *Miris*, avait été négligé par REUTER dans son travail paru en 1875 sur les Hémiptères gymnocérates de Scandinavie et de Finlande (1).

Ce n'est qu'en 1888 que REUTER (2) rétablit le genre créé par LAPORTE, établissant que ce genre *Stenodema* correspond au genre *Miris* des auteurs, et que le type du genre *Miris* est l'espèce linnéenne *dolabratus*.

Le genre *Stenodema* est caractérisé par le corps allongé, la tête triangulaire, petite, horizontale ; le vertex offre un sillon longitudinal distinct ; les yeux, peu saillants, sont tangents au pronotum, ce dernier est toujours plus long que large, tronqué à la base, ses côtés latéraux sont aigus, le disque plus fortement ponctué que les côtés. Le scutellum est distinctement ponctué. L'abdomen est très allongé. Le rostre atteint au moins les hanches intermédiaires. Les antennes et les pattes sont longues.

Ce genre comprend actuellement 15 espèces répandues dans la région paléarctique, sur lesquelles quatre seulement (3) appartiennent à la faune française et ont été rencontrées dans le bassin du Loing.

Ces insectes extrêmement variables de couleur ont donné lieu à de nombreuses descriptions de variétés basées uniquement sur la coloration foncière et sur le développement plus ou moins apparent de bandes longitudinales plus ou moins foncées. Ainsi que je l'ai montré dans une précédente étude (4), la question synonymique a été encore compliquée par ce fait que les différents auteurs, ne tenant pas compte des diagnoses primitives, ont donné pour chacune des espèces une description purement morphologique sans aucune allusion à la coloration du type de l'espèce, ce qui les a amenés à décrire comme variétés les diverses colorations présentées par chacune des espèces. Il s'en

(1) REUTER (O. M.), Hemiptera gymnocerata Scandinaviae et Fenniae ; *Acta Soc. pro. F. et Fl. Fenn.*, I, [1874], p. 6, 1875.

(2) REUTER (O. M.), Revisio synonymica Heteropterorum palaearticorum ; Helsingfors, 1888, p. 237.

(3) Il ne serait pas impossible de rencontrer un jour en France le *Stenodema sericans* Fieb. trouvé en Suisse et en Italie. Quant au *S. curticolle* Costa, d'Italie, la description ne permet pas d'identifier l'espèce qui malheureusement n'a pas été figurée.

(4) ROYER (D^r Maurice), Notes synonymiques [HEMIPT.] ; *Bull. Soc. ent. Fr.*, [1923], p. 251.

suivait fatalement que l'une de ces variétés correspondait en réalité au type et que cette variété devait précisément tomber en synonymie.

La coloration des diverses espèces de *Stenodema* peut être ramenée à trois types différents : type vert, type gris jaunâtre, type brun roux.

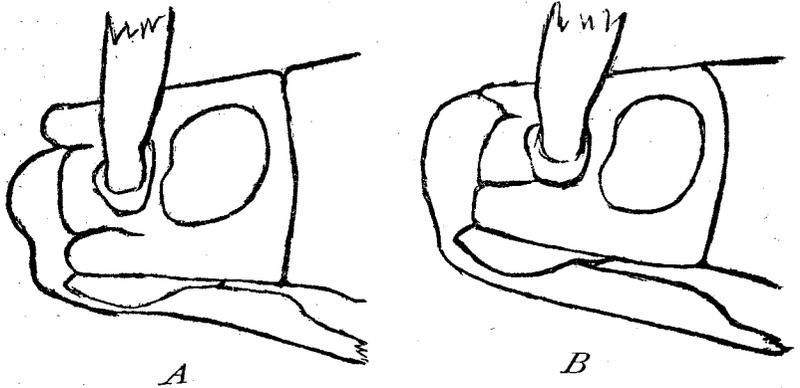


Fig. 1. — A, tête vue de profil, du *Stenodema virens* L.
B, tête vue de profil, du *Stenodema laevigatum* L.

REUTER (2) a rappelé en 1907 les travaux ou remarques des divers auteurs (WESTHOFF, KIRSCHBAUM, Buchanan WHITE, REIBER et PUTON, MEYER, FREY-GESSNER, GREDLER) au sujet des colorations diverses présentées par les différentes espèces de *Stenodema*. Ces colorations sont-elles comme chez certains Pentatomides (*Palomena*, *Nezara*), ou certains Psyllides de simples changements de couleur saisonniers, sorte d'oxydation de la couleur primitive verte comparable à l'oxydation chlorophyllienne des feuilles en automne ? Sont-elles de réelles variétés saisonnières, l'insecte naissant avec une coloration passant du jaune clair au brun rouge suivant l'époque plus ou moins tardive de l'apparition de l'imago ? La question n'est pas tranchée et nous devons jusqu'alors rester dans l'expectative. Seuls les élevages, d'ailleurs fort délicats, pourront résoudre la question. Dans l'impossibilité actuelle de conclure nous considérerons comme valables les variétés de couleur.

(2) REUTER (O. M.), Hemipterologische Spekulationen, II ; Festschr. f. Palmén, II, [1907], p. 24.

Tableau des espèces

1. (2) — Fémurs postérieurs présentant vers l'extrémité deux épines rapprochées, l'une postérieure, courte, droite, l'autre antérieure, trois fois plus grande et recourbée en arrière (subg. *Brachytopis* Fieber).....
..... *calcaratum* Fall.
2. (1) — Fémurs postérieurs inermes (subg. *Stenodema* Reut).
3. (4) — Front, vu de profil, légèrement avancé au-dessus de la base du clypeus, dont il est séparé par une impression annulaire aiguë assez profonde (fig. 1, A). Extrémité du front subtronquée ou subémarginée au milieu. *virens* L.
4. (3) — Front se terminant à la base du clypeus, dont il n'est séparé que par un sillon obtus et peu profond (fig. 1, B).
5. (6) — Article I des antennes avec de longs poils noirs couchés ; art. III et IV, pris ensemble, égaux ou un peu plus longs que l'art. II. Elytres de la largeur du pronotum. Limbe latéral de la corie étroit..... *laevigatum* L.
6. (5) — Article I des antennes densément mais brièvement poilu. Art. III et IV, pris ensemble, distinctement plus longs que l'art. II. Elytres s'élargissant en arrière et dépassant la largeur du pronotum. Limbe latéral large.....
..... *holsatum* Fab.

Description des espèces

1. — *Stenodema calcaratum* Fallen 1807, Mon. Cim , p. 110 (*Miris*).

L'insecte typique est de coloration verte. FALLEN dit en effet dans sa description : « *Miris calcaratus virescens vel pallidus*..... ». Le mot *virescens* étant en premier lieu, nous le considérons comme désignant la couleur foncière du *type*, par analogie à la méthode qui consiste à adopter comme *type* l'insecte qui se trouve le premier dans la collection de l'auteur. Le mot *pallidus* semble bien prouver, d'autre part, que FALLEN n'attachait que peu d'importance à la couleur.

Coloration verte ou verdâtre plus ou moins mélangée de jaune, offrant chez quelques spécimens une bande foncée de chaque côté du pronotum, qui se prolonge sur les élytres en s'élargissant jusqu'à l'extrémité ; dans ce cas on remarque aussi deux petites bandes longitudinales foncées sur l'écusson.

Tête triangulaire, allongée. Le front, qui ne s'avance pas au-delà du bord antérieur des joues, est séparé du clypeus par un

petit sillon à peine distinct. Les lames génales sont fortement convexes en-dessous. Le vertex est occupé par un sillon longitudinal assez profond et commun d'ailleurs aux autres espèces de *Stenodema*. Le rostre atteint à peine le bord antérieur des hanches intermédiaires.

L'angle antérieur du pronotum est presque droit. En arrière, une petite impression assez profonde. Bord antérieur fortement échancré, bords latéraux carénés et lisses. Une carène lisse longitudinale et médiane. Ponctuation dense et forte, surtout en avant et sur la moitié postérieure.

Le mésosternum est plus ou moins noirâtre. Antennes à articles I et II de la couleur foncière, sauf sur la moitié apicale de l'art. II qui est d'un roux fauve ainsi que les art. III et IV.

Cuisses de la couleur foncière, les postérieures présentant sur la face externe deux rangées de taches plus ou moins foncées et sur leur moitié apicale deux épines, l'une postérieure, courte, droite, l'autre antérieure, trois fois plus grande et recourbée en arrière. Tibias et tarsi roux.

La description de la variété *virescens* Fieber convient à cette espèce : « Coloration verte ou verdâtre, mésosternum plus ou moins noir, unicolore en dessus, présentant parfois de chaque côté du pronotum et des cories une bande foncée le long de la marge externe ». Cette variété doit donc tomber en synonymie du type.

J'ai rétabli en 1923 ⁽¹⁾ la variété *rubricatum* Rey 1894, qu'OSHANIN ⁽²⁾ avait placé en synonymie de la variété *grisescens* Fieber. L'examen de nombreux spécimens et l'interprétation de la description de FIEBER démontrent que la variété *grisescens* Fieber se rapporte aux spécimens plus ou moins gris ou gris jaunâtre, avec la présence de bandes foncées sur la tête, le pronotum et les élytres, et que c'est à tort que REUTER ⁽³⁾ a rapporté à la variété *grisescens* Fieber les spécimens jaune rouge brique ou brun jaune rouge brique (*testacea vel fuscotestacea*) ; ces derniers doivent évidemment rentrer dans la variété *rubricatum* Rey. Il s'ensuit donc que la variété *pallescens* Reut. créée pour les spécimens de couleur jaune paille pâle (*pallide straminea*) fait double emploi, et doit tomber en synonymie.

(1) ROYER (D^r Maurice), *l. c.*, p. 251.

(2) OSHANIN (B.), *Katalog der palaarktischen Hemipteren*, 1912.

(3) REUTER (O. M.), *Uebersicht der palaarktischen Stenodema-Arten* ; *Ofv. Finska Vet.-Soc. Forhandlingar*, XLVI, [1903-1904].

Dans une espèce aussi variable par la coloration et par la présence plus ou moins accentuée de bandes pigmentées, il faudrait créer un nombre incalculable de variétés. Nous nous bornerons à rattacher à l'espèce typique *Stenodema calcaratum* Fall. les spécimens entièrement verts ou jaune-verdâtres, et à considérer comme variété *grisescens* Fieber les spécimens variant du jaune au gris foncé, et comme variété *rubricatum* Rey les spécimens nettement roux ou roux ferrugineux.

Mais il y a lieu de remarquer que la variété *grisescens* Fieber se trouve préoccupée par le *Miris dentata* Hahn 1831. HAHN (1) indique comme couleur foncière de son espèce : « hellschwarzlichbraun » et la figure colorée qu'il en donne est nettement gris foncée. Les spécimens de *S. calcaratum* présentant une coloration grise seront donc rattachés à la variété *dentatum* Hahn, en synonymie de laquelle tombe *grisescens* Fieber.

2. — *Stenodema virens* Linné 1767, Syst. Nat., ed. xii, p. 730, 102. (*Cimex*).

L'insecte typique est de coloration verdâtre ; LINNÉ dit, en effet « *virens. Cimex viridis plantis antennarumque apicibus rufis* ».

On trouve également chez quelques spécimens, comme dans l'espèce précédente, une bande foncée plus ou moins apparente sur les côtés du pronotum et parfois sur les élytres ; elles manquent sur l'écusson.

La tête est triangulaire, allongée. Le front s'avance très légèrement au-dessus de la base du clypeus dont il est séparé par une impression angulaire aiguë assez profonde (fig. 1, A). L'extrémité du front est subtronquée ou subémarginée au milieu. Le clypeus, vu de profil, est fortement échancré dans sa moitié inférieure. Les lames génales, très légèrement aiguës en avant, dépassent légèrement les joues, sont obliquement coupées en arrière et vont en s'atténuant progressivement. Vertex avec un sillon longitudinal. Le rostre atteint le sommet des hanches intermédiaires.

L'angle antérieur du pronotum est presque droit avec une petite impression assez profonde en arrière. Le bord antérieur est concave, la carène des bords latéraux n'est seulement visible que de profil. La ponctuation est plus dense et plus uniforme que chez l'espèce précédente.

Le mésosternum est noir. Antennes de la couleur foncière, derniers articles roussâtres.

(1) HAHN, Wanzen Insect., I, 1831, p. 15, tab. II, fig. 8.

Les cuisses postérieures sont totalement dépourvues d'épines, et le plus souvent sans taches sur leur face externe.

Comme pour l'espèce précédente, nous rattachons à la forme typique les spécimens verts ou verdâtres ; nous considérerons comme variété *testaceum* Reuter les spécimens variant du jaune au gris et comme variété *fulvum* Fieber les spécimens de coloration roux ferrugineux (1).

3. — *Stenodema laevigatum* Linné 1758, Syst. Nat., ed. X, p. 449, (*Cimex*).

Quoiqu'il existe, comme dans les deux espèces précédentes, des spécimens entièrement verts ou verdâtres, LINNÉ a choisi comme types des spécimens très pâles : « *Cimex exalbidus, lateribus albis* ».

Coloration jaune paille clair, à côtés presque transparents, offrant généralement une bande plus ou moins foncée sur chaque côté du pronotum, cette bande envahissant parfois tout le clavus et la partie interne des mésocories (var. *grisescens* Fall.).

Tête triangulaire, allongée ; le front ne dépasse pas la face antérieure des joues et est séparé de la base du clypeus par un petit sillon peu marqué (fig. 1, B). Le clypeus, vu de profil, est régulièrement rétréci dans sa moitié inférieure. Le bord libre des lames génales, très aigu en avant et dépassant les joues est convexe en bas et plus subitement rétréci en arrière. Vertex avec un petit sillon longitudinal. Le rostre atteint le milieu des hanches postérieures.

L'angle antérieur du pronotum est presque droit avec une petite impression assez profonde en arrière. Le bord antérieur est concave, la carène des bords latéraux n'est seulement visible que de profil. La ponctuation est plus dense et plus uniforme que chez l'espèce précédente.

Mésosternum noir. Antennes de la couleur foncière, les derniers articles généralement rougeâtres. Le premier article avec de longs poils noirs couchés ; art. III et IV, pris ensemble, égaux ou un peu plus longs que l'art. II.

Cuisses de la couleur foncière, mutiques, avec deux séries de taches brunes sur la face externe des cuisses postérieures.

(1) Une variété particulière, atteinte de mélanisme, « *tota nigro-fusca* », décrite par FOKKER sous le nom de *nigro-fusca* (*Tijdsch. v. Entom.*, XXVIII, [1885], p. 54.) sur un spécimen de Batavia, aurait été signalée par SCHOUTEDEN comme capturée en Belgique (cf. REUTER (O. M.), Ueber. d. pal. *Stenodema*-Arten, p. 10).

Abdomen présentant souvent de chaque côté, au niveau des stigmates une bande plus ou moins foncée, parfois rougeâtre ou rosée.

Les spécimens plus ou moins atteints de mélanisme, ou présentant une coloration jaune rougeâtre seront réunis dans la variété *griseus* F a l l e n. Les spécimens verts ou jaune lavés de vert seront réunis dans la variété *virescens* F a l l e n.

Une variété entièrement noire (*melas* R e u t e r) à l'exception du cuneus et des deux derniers articles des antennes brun foncé aurait été rencontrée en Angleterre (1).

4. — *Stenodema holsatum* Fabricius 1787, Mantissa Insect., II, p. 306, (*Cimex*).

Le type est de couleur pâle, FABRICIUS dit, en effet : « *Cimex oblongus, exalbidus lateribus albis.. elytris interne fuscis*. ». Coloration jaune pâle très clair avec les mésocories rembrunies.

Corps oblong, moins allongé que dans les précédentes espèces.

Tête triangulaire, allongée. Le front s'avance au niveau du bord antérieur des joues ; il est séparé du clypeus par un léger sillon. Le clypeus, vu de profil, est nettement sinué un peu avant la base du rostre. Les lames génales, moins aiguës en avant, dépassent à peine les joues, et leur bord libre est régulièrement arrondi en arrière. Vertex avec un petit sillon médian. Rostre ne dépassant pas la base des hanches postérieures.

Angle antérieur du pronotum presque droit. Bord antérieur à peine concave. Les bords latéraux finement carénés. Chacun des côtés présente une bande longitudinale plus ou moins accentuée. Ponctuation dense, presque uniformément répartie à l'exception d'une ligne calleuse, médiane.

Mésosternum de la couleur foncière. Antennes rousses, art. I densément couvert de petits poils courts, art. III et IV, pris ensemble, nettement plus longs que l'art. II.

Pattes généralement de la couleur foncière avec parfois sur la face externe des cuisses postérieures, des taches plus foncées disposées sur deux lignes longitudinales.

Les élytres presque toujours rembrunis sur leur partie interne, dépassent en largeur la base du pronotum. Leur bord latéral est explané et forme une marge élargie jusqu'au niveau du cuneus.

Cette espèce présente une forme macroptère et une forme brachyptère facilement reconnaissables par la longueur des

(1) Cf REUTER (O. M.), *l. c.*, p. 16.

élytres qui dépassent de beaucoup l'abdomen chez les macrop-
tères.

On rattachera à la forme typique les spécimens les plus pâles,
à côtés blanchâtres (?) presque transparents et dont la partie
interne de la corie est plus ou moins rembrunie.

On rattachera à la variété *viridilimbatum* Reuter les spéci-
mens qui offrent sur la moitié externe de la corie et sur le
cuneus une teinte jaune-verdâtre. Il est à noter que chez
cette espèce la teinte verte est beaucoup moins accusée que chez
les trois précédentes et qu'en réalité les spécimens de notre
collection que nous rattachons à la var. *viridilimbatum* Reut.
sont légèrement lavés de verdâtre sur les côtés.

Les spécimens les plus foncés « *nigro-fusca* » seront rattachés
à la variété *dorsale* Reuter.

Quant à la variété *testaceum* Reuter, elle nous semble devoir
tomber en synonymie du type.

Catalogue

Stenedema Laporte 1832

Essai class. syst. Hém., p. 40

Miris Fieber 1858; *Lobostethus* Fieber 1858

Type du genre : *Stenedema virens* L.

subg. **Brachytropis** Fieber 1860

Brachystira Fieber 1858, nom. pr.

Type du sous-genre : *Stenedema calcaratum* Fall.

1. **calcaratum** Fallen 1807, Mon. Cim., p. 110, (*Miris*).

virescens Fieber 1861, Eur. Hem., p. 241, (*Brachy-
tropis*).

var. **dentatum** Hahn 1831, Wanz. Ins., I, p. 15, tab. II,
fig. 8, (*Miris*)

griseus Fieber 1861, l. c.

pallescens Reuter 1904, *Ofv. Vet.-Soc. Föhr.*, XLVI,
[1903-1904], n° 15, pars.

var. **rubricatum** Rey 1894, *L'Echange*, X, n° 109, p. 1,
(*Miris*).

pallescens Reuter 1904, l. c., pars.

subg. **Stenedema** (Lap.) Reuter 1904.

Type du sous-genre : *Stenedema virens* L.

2. *virens* Linné 1767, Syst. Nat., ed. XII, p. 730, 102, (*Cimex*)
laevigatum Zetterstedt 1840, Ins. Lapp., (*Miris*).
virescens Fieber 1861, l. c., p. 242, (*Lobostethus*).
var. *testaceum* Reuter 1875, Rev. crit. Caps., II, p. 3,
(*Miris*).
var. *fulvum* Fieber 1861, l. c., p. 242, (*Lobostethus*).
laevigatum Hahn 1834, l. c., II, tab, LIII, fig. 161,
(*Miris*).
3. *laevigatum* Linné 1758, Syst. Nat., ed. x, p. 449, (*Cimex*).
pallescens Fallen 1829, Hem. Suec., p. 130, (*Miris*).
lutescens Fallen 1829, l. c., (*Miris*).
var. *grisescens* Fallen 1829, l. c., (*Miris*).
var. *virescens* Fallen 1829, l. c., (*Miris*).
4. *holsatum* Fabricius 1787, Mant. Ins., II, p. 306, (*Cimex*).
testaceum Reuter 1904, l. c., (*Stenodema*).
var. *viridilimbatum* Reuter 1904, l. c., (*Stenodema*).
var. *testaceum* Reuter 1904, l. c., (*Stenodema*).

Quelques plantes rares ou peu connues de la Vallée
du Loing ou alentours immédiats

par le D^r P. DUCLOS

Ranunculus radians Revel var. *cheriensis* Félix. — Cette espèce couvre la surface d'un abreuvoir abandonné à la ferme du Gallois près Villemer : elle fleurit dès la fin mars. Nous sommes redevables de sa détermination à M. Félix de Bourges qui en donne une longue description dans ses « Etudes monographiques sur les Renoncules françaises de la section *Batrachium* » Bull. Soc. Bot. Fr., LX, [1913], LXI, [1914].

La plupart des auteurs contemporains, dit-il, ont purement et simplement rattaché *R. radians* à *R. trichophyllus* Chaix. Il s'en distingue cependant par une série de bons caractères : présence normale de feuilles flottantes, qui n'existent jamais chez *R. trichophyllus*, fleurs plus grandes à pétales moins caducs et surtout fruit jeune ovoïde à la base, effilé au sommet en un bec allongé sur lequel s'insère un stigmate recourbé, court, élargi, l'ensemble de la tête de fruits acquérant de ce fait un aspect hérissé caractéristique. La variété *cheriensis* est une plante plus grêle, à fleurs plus petites, à carpelles plus petits, plus larges, d'aspect plus ramassé.

Cette espèce, disséminée en France, ne semble pas avoir été signalée dans la région parisienne.

Adonis autumnalis L. — Champs calcaires arides à Villecerf.

Cardamine amara L. — Rives de l'Orvanne à Moret près de son confluent avec le Loing.

Lychnis Viscaria L. — Bords des taillis secs entre Bourron et Recloses.

Stellaria palustris Ehrh. — Marécages du Lutin à Veneux-Les Sablons. M. R. GAUME a signalé cette espèce dans une localité analogue en amont : marécages de la Seine à Tavers, près la Grande-Paroisse.

Vicia purpurascens D. C. — Bords des chemins sablonneux à Recloses.

Vicia villosa Roth. — Ballastières vers la ferme des Chapelottes près Grez-sur-Loing — Champs caillouteux près Lorrez-le-Bocage (E. Bru).

Laserpitium latifolium L. var. **asperum** Koch. — Bois frais sur calcaire de Brie : bois de Saint-Nicaise près Moret.

AEgopodium Podagraria L. — Haies à Veneux-Les Sablons au-dessus du tunnel de la Vallée sèche. — Aux Gros-Ormes près Paley (E. Bru).

Petroselinum segetum Koch. — Abondant aux environs de Paley, nouvelle station à Creilly sur un talus (E. Bru).

Galium silvaticum L. — Talus herbeux de l'aqueduc de la Vanne près le cimetière de Moret. Il existe là deux touffes de cette espèce reconnaissable à sa taille élevée, ses feuilles larges et glauques, son inflorescence en panicule lâche à rameaux grêles. Cette espèce montagnarde, fréquente dans les Ardennes, ne semble pas avoir été observée aux environs de Paris.

× **Galium ochroleucum** Wolf. var. **fallacinum** Rouy (G. *erectum* × G. *verum*) et var. **ambiguum** G. et G. (G. *elatum* × G. *verum*) parmi les parents, talus calcaires arides de la route nationale entre Moret et Les Sablons.

Hypochaeris maculata L. — Bois frais sur le Calcaire de Brie : garenne de Gros-Bois près Moret.

Micropus erectus L. — Coteau calcaire à Paley. (E. Bru).

Hottonia palustris L. — Très abondante dans le Lutin à Veneux-Les Sablons.

Anchusa italica Retz. — Champs calcaires arides à La Genevraie.

- Veronica præcox* All. — Champs calcaires à Bagneaux.
- Veronica spicata* L. — Eboulis sableux mélangés de calcaire à Nanteau-sur-Lunain et Tesnières (E. Bru).
- Melampyrum cristatum* L. — Bords des bois à Villemaréchal.
- Lamium hybridum* Vill. — Champs sablonneux aux Sablons.
- Stachys alpina* L. — Bords des bois frais : côté Nord des bois de Saint-Nicaise à Moret.
- Thesium divaricatum* Jan. — Coteaux calcaires arides à Episy.
- Salix fragilis* L. — Marécages du Lutin à Veneux-Les Sablons.
- Orchis ustulata* L. — Coteaux de Tesnières près Paley (E. Bru).
- Spiranthes autumnalis* Rich. — Abondant en septembre sur les coteaux de Tesnières près Paley (E. Bru).
- Potamogeton pusillus* L. — Dans un fossé profond au Port de La Celle (Saint-Mammès) associé à *Lemna polyrrhiza* L. et à *Leertia oryzoides* Sw.
- Lemna gibba* L. — Mare à Ricard, inv. Recloses (D^r M. ROYER).
- Scirpus compressus* Pers. — Marais d'Episy.
- Carex paradoxa* Willd. — Marécages du Lutin à Veneux-Les Sablons. Aulnaie tourbeuse sur la rive occidentale de l'Étang de Moret.
- Carex depauperata* Good. — Dépressions humides sur le calcaire de Beauce dans les Ventes à la Reine près la Route Neuve (Forêt de Fontainebleau).
- Setaria glauca* P. B. — Champs sablonneux frais en bordure du Bois de Saint-Nicaise près Moret et sur les Trembleaux à Montigny-sur-Loing.
- Avena pratensis* L. — Très abondant sur les buttes calcaires des Trois-Bourginès près Flagy.
-

Entrées à la Bibliothèque pendant le 2^e trimestre 1927

1^o PÉRIODIQUES

- Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*, 1927, n^{os} 4-5.
Association française pour l'Avancement des Sciences, Congrès de Lyon; *Bulletin* n^o 71.
Bulletin de la Fédération française des Sociétés de Sciences naturelles, 1927; n^o 3.
Bulletin de la Société botanique de France, 1927, n^{os} 1-4 (échange).
Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de la Sarthe, L. 1923-1926 (échange).
Bulletin de la Société des Naturalistes de l'Ain, n^{os} 37 à 41, 1921 à 1927 (échange).
Bulletin de la Société entomologique de France, 1927, n^{os} 6-12.
Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, 4^e sér., I à VI, 1921-1926 (échange).
Bulletin de la Société des Sciences de Seine-et-Oise, sér. II, tome VIII, fasc. 2.
Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1923.
Bulletin de la Société des Naturalistes de Mons et du Borinage, VIII, n^o 4.
Bulletin de la Société des Sciences naturelles du Maroc, 1926, n^{os} 1-6.
Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude, XXX, 1926.
Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, 1926, fasc. 2 et 3.
Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord, 1926, n^{os} 8-9; 1927, n^{os} 1-3.
Bulletin de la Société d'Histoire naturelle des Ardennes, XIX-XX, 1919-1925 (échange).
Bulletin de la Société géologique de Normandie, XIX, 1898-1899; XX, 1900; XXI, 1901; XXV, 1903; XXVI, 1906; XXXII, 1912; XXXIV, 1916-1923 (échange).
Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, 1927, n^{os} 4-5.
Bulletin de la Société Royale de Botanique de Belgique, IX, fasc. 1-2.
Bulletin trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, 1927, n^o 3.
L'année biologique, XXXI, 1^{re} part., fasc. 2; 2^e part., fasc. 2.
La Revue scientifique du Limousin, n^o 341.
Les Naturalistes Belges, VIII, n^o 4; *Le Jardin d'Agrement*, VI, n^o 4.
Mémoires de la Société des Sciences naturelles du Maroc, XVI.
Revue de Zoologie agricole et appliquée, 1927, n^{os} 3-4.
Revue périodique de vulgarisation des Sciences naturelles et préhistoriques de Montceau-les-Mines, III, n^o 2.
Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, 1927, n^{os} 1-2.

2^o VOLUMES

- L. JOLEAUD, Constantine et l'Algérie Orientale, géographie physique, géologie, biogéographie. Constantine, 1927; (don de l'Afas).
Robert RÉGNIER et Roger PUSSARD, Le Campagnol des champs (*Microtus arvalis* Pallas) et sa destruction; extr. *Ann. Epiphyt.*, XII, V, 1926, *.

Achévé d'imprimer le 21 Septembre 1927.

Le Secrétaire général-Gérant : Dr Maurice ROYER.